BOURNEZEAU
CHANTONNAY
ROCHETREJOUX
SAINT GERMAIN DE PRINÇAY
SAINT HILAIRE LE VOUHIS
SAINT MARTIN DES NOYERS
SAINT PROUANT
SAINT VINCENT STERLANGES
SAINTE CÉCILE
SIGOURNAIS

Pays de Chantonnay

JANVIER 2021 - N°56

INFOS

Dossier

HABITAT : ACCOMPAGNER ET SIMPLIFIER LES DÉMARCHES

www.cc-paysdechantonnay.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir

Edito

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Nous avons été confinés pendant 8 semaines à la mi-mars et devons désormais vivre avec précaution. Cette épidémie n'en finit pas de bousculer nos repères. Nous avons modifié considérablement nos habitudes de vie et de travail, suscitant légitimement notre inquiétude pour les plus fragiles d'entre nous et mettant à mal le lien social.

Je veux d'abord retenir que la solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et professionnels très sollicités : soignants, aides à domicile, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants, agents du service public…

Nous avons en urgence trouvé les moyens d'aider nos entreprises et nos commerçants en difficulté. Aujourd'hui c'est 189 000 € qui ont été versés par la Communauté de communes pour aider plus de 85 entreprises.

Si nous sommes heureux de retrouver un peu de normalité avec la réouverture de nos commerces, en attendant celle des restaurants et cafés en janvier, nous savons pour autant que l'heure n'est pas à relâcher notre vigilance. Nous devrons reconsidérer notre rapport à la santé, au travail, à l'économie, aux loisirs, à la vie, et sans doute repenser notre façon d'agir.

En 2021, la Communauté de communes, vos élus, vos services seront plus que jamais à vos côtés pour vous accompagner :

- **en soutenant l'économie,**
- **en soutenant la lecture publique** et d'une façon plus large en lançant une réflexion sur la culture,
- **en vous accompagnant sur vos projets sur l'habitat,**
- **en étant à l'écoute des familles** (projet "Ambitions Familles"),
- **en travaillant sur la mobilité,** un élément phare du PCAET.

Le centre aquatique l'Odyss ouvrira ses portes au second semestre 2021. Un projet dans lequel la Communauté de communes a fortement investi pour répondre aux besoins des scolaires, des sportifs et pour proposer une offre plus attractive sur le territoire et développer une nouvelle stratégie afin d'attirer une autre cible de clientèle.

Les chantiers de cette mandature seront importants et chacun devra s'investir.

Je vous souhaite de belles fêtes en ces moments particuliers. Prenez soin de vous et de vos proches !

Isabelle MOINET
Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

65 avenue du Général de Gaulle
BP 98 - 85111 CHANTONNAY Cedex

Tél. 02 51 94 40 23 - Fax 02 51 94 89 46
contact@cc-paysdechantonnay.fr

Jours et horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30

Service SPANC :
Accueil téléphonique et physique sur rendez-vous lundi après-midi, mercredi matin et vendredi matin.

Devenez fan du Pays de Chantonnay sur Facebook :
www.facebook.com/CCpaysdeChantonnay

Pour recevoir toutes les nouveautés de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, inscrivez-vous à la newsletter sur :
www.cc-paysdechantonnay.fr

Magazine semestriel
Directeur de la publication : Isabelle Moinet
Rédaction : Commission Communication - Julie Rautureau Flavien
Photos : Communauté de communes du Pays de Chantonnay - ©Mehdi Média, Drone Vision Services, Adobe Stock
Mise en page : Agence Morgane - 85500 Les Herbiers - 02 51 64 95 95

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir

LES PROJETS POUR L'ANNÉE 2021

ÉCONOMIE / EMPLOI

- Favoriser la création et l'implantation d'entreprises sur le territoire
- Soutenir les commerces et l'artisanat
- Réfléchir sur l'aménagement d'espaces de travail partagé (coworking)
- Mettre en place une signalétique dans les zones d'activités
- Travailler en partenariat avec le monde agricole

CULTURE

- Développer l'action culturelle :
  - projet de lecture publique (réseau des bibliothèques)
  - spectacles pour tout public (scolaires, habitants...)

AMBITIONS FAMILLES

- Améliorer l'accès aux droits et aux services et faciliter la mobilité des familles
- Coordonner et structurer l'action enfance-jeunesse
- Répondre aux besoins des parents et des professionnels de la petite enfance avec le Relais d'Assistants Maternels
- Soutenir la parentalité

AFFAIRES SOCIALES

- Lutter contre la désertification médicale
- Mettre en place des actions de prévention pour les seniors
- CIAS : EHPAD, Résidences Autonomie et service de portage de repas à domicile

TOURISME

- Développer les aménagements touristiques réalisés autour des 3 lacs
- Mettre en œuvre une stratégie touristique autour de la randonnée
- Travailler en partenariat avec l'Office de Tourisme

CENTRE AQUATIQUE L'ODYSS

- Finaliser la construction du futur centre aquatique du Pays de Chantonnay (ouverture prévue au 2ème semestre 2021)

COMMUNICATION

- Mettre en place une stratégie de communication pour renforcer la notoriété du territoire et la lisibilité des actions de la Communauté de communes

ENVIRONNEMENT / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Le Plan Climat Air Energie Territorial : suite de l'étude et validation des axes stratégiques et du plan d'actions
- L'habitat : création d'un guichet unique pour faciliter les démarches des personnes ayant des projets de rénovation de l'habitat

MOBILITÉ / MUTUALISATION

- Prise de la compétence "Mobilité" et réflexion sur les actions transversales à déployer
- Mutualisation : réflexion sur la coopération de moyens entre les communes et la Communauté de communes

DOSSIER

HABITAT : UN GUICHET UNIQUE POUR ACCOMPAGNER ET SIMPLIFIER LES DÉMARCHES

Depuis 2015, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay agit pour l'amélioration de l'habitat sur son territoire.
Tout d'abord, elle a axé sa politique sur le développement durable et les économies d'énergie, grâce à un dispositif d'aides et de subventions de travaux de rénovation énergétique, en partenariat avec l'association ELISE.
En parallèle, elle participe à l'action du Conseil Départemental et de l'ANAH contre la précarité énergétique via le programme "Habiter mieux".
Enfin, les travaux menés dans le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) approuvé le 11 décembre 2019, ont mis l'accent sur les besoins du territoire en matière d'habitat. Une étude de faisabilité, menée fin 2019/début 2020, a confirmé la pertinence de renforcer et d'élargir la politique en faveur de l'amélioration de l'habitat sur le territoire du Pays de Chantonnay.

En janvier 2021, le Pays de Chantonnay entame une nouvelle étape, avec la mise en place d'un **guichet unique pour accompagner les habitants dans leurs démarches de rénovation de l'habitat,** grâce à un suivi personnalisé et un appui pour le montage financier des travaux.

DES BESOINS DIFFÉRENCIÉS AU FIL DE LA VIE

Les besoins en logement varient tout au long de la vie et amènent à changer plusieurs fois de type d'habitat. C'est ce qu'on appelle **le parcours résidentiel.**

Exemple du parcours résidentiel :

1. Un jeune couple sans enfant loge dans un bien locatif.
2. Puis, ce même couple achète un terrain pour y construire une maison, avec des chambres pour les enfants.
3. Des années plus tard, les enfants étant partis, le couple retraité vend sa maison pour aller dans un logement de plain-pied et/ou dans une maison plus petite.

ÉTAT DES LIEUX DE L'HABITAT SUR LE PAYS DE CHANTONNAY

Le diagnostic a permis de mettre en avant un **nombre important de logements inoccupés et inadaptés ainsi qu'un fort potentiel de rénovation énergétique.**

Des ménages de plus en plus petits

9 218 MÉNAGES

- **29%** personne seule
- **33%** couples sans enfant
- **32%** couples avec enfant
- **6%** familles monoparentales

Une population aux revenus modestes

- 64 % des ménages **éligibles au logement social**
- 46 % des propriétaires occupants **éligibles aux aides de l'ANAH** (contre 38 % en Vendée)

et une population plutôt âgée avec 1/4 des habitants ayant plus de 60 ans.

Un parc immobilier essentiellement pavillonnaire

96% des logements sont des **maisons individuelles**

4% des logements sont des **immeubles**

Et plutôt récent...

Plus de **60%** des logements ont été construits **après 1970**

10 487 LOGEMENTS

- **88%** résidences principales
- **4%** résidences secondaires
- **8%** logements vacants

= POTENTIEL À RÉINVESTIR

Un manque de petits locatifs pour le début du parcours résidentiel

- Le parc locatif est sous-représenté avec seulement 24 % des résidences principales
- **76 % des logements locatifs présentent 3 pièces** et plus

Un fort potentiel de rénovation énergétique

Plus de **90%** des logements sont classés dans les étiquettes énergie de D à G (dont 60 % au niveau D)

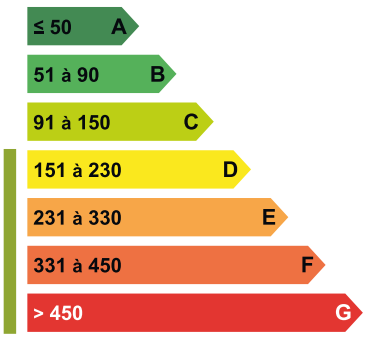

Logement énergivore

JANVIER 2021 : MISE EN PLACE DU GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

Pourquoi la création d'un guichet unique ?

Le guichet unique a pour but de centraliser l'ensemble des demandes relatives à l'amélioration de l'habitat du territoire et d'accompagner au mieux les habitants dans toutes les étapes de leur projet en les aiguillant vers le dispositif financier correspondant. **Cette voie d'entrée unique permet de simplifier et faciliter les démarches pour toutes les personnes ayant un projet de rénovation de l'habitat.**

Ce guichet unique est confié à un prestataire extérieur. Le service Habitat de la Communauté de communes est à votre service pour tous renseignements.

Concrètement, comment fonctionne le guichet unique ?

1. Le particulier **appelle** le service Habitat de la Communauté de communes ou directement le prestataire (un numéro unique sera mis en place prochainement)
2. Après un premier échange sur le projet et la situation du demandeur, un **rendez-vous** est fixé à la Communauté de communes avec un conseiller habitat.
3. **Une visite technique,** obligatoire ou non selon le projet, est réalisée.
4. S'ensuit la phase de rédaction d'un rapport avec plusieurs **scénarios de travaux** et les **plans de financement** possibles.
5. Une fois le scénario validé et le dossier d'aide accordé, le particulier réalise les **travaux**.
6. Un **suivi des travaux** est réalisé et le particulier reçoit le **versement** des aides.

1 **Appel** auprès du Service Habitat de la Communauté de communes ou directement auprès du prestataire

2 **Rendez-vous avec le conseiller habitat** (permanences à la Communauté de communes)

3 **Visite technique** selon le projet

4 Ingénierie technique et financière + **montage du dossier**

5 **Travaux**

6 Suivi après travaux et **versement des aides**

RGE RECONNU GARANT ENVIRONNEMENT

ATTENTION !

Ne pas signer les devis, ni démarrer les travaux avant d'avoir rencontré un conseiller. L'ensemble des travaux (pose et fournitures) doivent être réalisés par des professionnels RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

DE NOUVEAUX PROGRAMMES D'AIDES EN 2021

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay met en place des nouvelles aides sur ses fonds propres pour une durée de trois ans, dans le cadre des 3 programmes suivants :

OPAH (OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT)

Aides de la Communauté de communes, en complément de subventions de l'ANAH et du Département de la Vendée.
Ouvertes aux particuliers ayant des revenus modestes ou très modestes (plafonds de ressources ANAH) et propriétaires d'un logement de plus de 15 ans.

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS	
Type de projet	**Montant de l'aide de la Communauté de communes**
Insalubrité	5 000 € pour un logement occupé 2 000 € pour un logement vacant
Économie d'énergie	250 € ticket d'entrée 500 € majorée étiquette C 750 € majorée étiquette B
Adaptation logement	2 000 €
Adaptation Prévention pour les 60-69 ans	1 000 €

PROPRIÉTAIRES BAILLEURS	
Type de projet	**Montant de l'aide de la Communauté de communes**
Sortie de vacance	500 €
Travaux lourds – moyenne dégradé	2 000 €
Économie d'énergie	5 000 €
Prime réaménagement logements locatifs (hors ANAH)	5 000 €

PTRE (PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE)

Aides de la Communauté de communes.
Ouvertes à tous les propriétaires d'un logement de plus de 15 ans, non éligibles aux ressources ANAH.

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS ET BAILLEURS	
Type de projet	**Montant de l'aide de la Communauté de communes**
Ticket d'entrée (niveau 1)	250 €
Etiquette C + gain énergétique > 15 % (niveau 2)	500 € par saut d'étiquette (2 000 € max)
Etiquette B + gain énergétique > 25 % (niveau 3)	750 € par saut d'étiquette (3 750 € max)

PROGRAMME ECO-PASS

Aide de la Communauté de communes de 1 500 €, en complément de l'aide de 1 500€ du Département de la Vendée.
Ouverte aux opérations d'acquisition d'un logement d'avant 1990, suivies d'une amélioration énergétique.

LEXIQUE

ANAH : Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat
OPAH : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
PTRE : Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique
SyDEV : Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée
Propriétaire bailleur : propriétaire d'une maison ou d'un appartement, qui met son bien en location
Propriétaire occupant : propriétaire d'une maison ou d'un appartement, occupant son propre bien
Saut d'étiquette : dans les étiquettes énergie, désigne le fait de passer d'une catégorie à une autre (exemple : de D à C)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Hormis les aides "Action Logement", d'autres aides pourront se cumuler, comme par exemple **MaPrimeRénov ou le prêt à taux zéro.**

POUR QUELS PROJETS ?

LES TYPES DE TRAVAUX ÉLIGIBLES

- **RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**
  (isolation, chauffage, ventilation, menuiseries…)
- **RÉNOVATION EN FAVEUR DE LA MISE EN LOCATION DU BIEN IMMOBILIER**
- **RÉNOVATION POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE OU TRÈS DÉGRADÉ**
- **TRAVAUX D'ADAPTATION DU LOGEMENT LIÉS AU VIEILLISSEMENT OU AU HANDICAP**
  (aménagement d'une douche, rampe d'accès, monte-escaliers…)

EXEMPLES

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

M. et Mme Dupont, couple aux revenus très modestes, sont propriétaires d'une maison de bourg datant de 1900. La surface habitable est sur trois niveaux, l'architecture est à préserver.

L'étiquette énergie de la maison est F

Travaux envisagés : isolation (toiture, murs), changement des menuiseries et installation d'une pompe à chaleur.
Montant total des travaux : 30 000 €
Aides possibles : 23 000€
(soit un reste à charge de 7 000€).

La maison passerait alors à une étiquette énergie D

LE + DU GUICHET UNIQUE

Montant des travaux : 35 000 €
Aides possibles : 27 000 €
(soit un reste à charge à 8 000€)

En contactant le guichet unique de l'habitat, le conseiller préconise des travaux plus ambitieux sur la rénovation énergétique.

Grâce aux conseils fournis, l'étiquette énergie de la maison **passe à C** avec un **retour sur investissement plus rapide.**

ACCESSIBILITÉ

M. et Mme Martin, aux revenus très modestes, occupent une maison à étage.

Le couple envisage d'adapter la salle de bain située à l'étage et d'améliorer l'utilisation des escaliers.

Le coût d'adaptation complet : 18 000 €
Aides possibles : 11 300 €
(soit un reste à charge de 6 700 €).

LE + DU GUICHET UNIQUE

L'accompagnement personnalisé permet d'étudier la faisabilité du projet au plus proche des habitants tout en essayant de lever le maximum de freins financiers mais aussi psychologiques.

EN RÉSUMÉ, LE GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT C'EST :

- Bénéficier de conseils gratuits
- Profiter d'un accompagnement personnalisé
- Connaître les aides pour les travaux de rénovation de son logement

Toutes les infos auprès du service Habitat de la Communauté de communes : 02 51 94 40 23

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Depuis 2011, 335 propriétaires ont bénéficié d'aides à la réhabilitation d'assainissement non conforme.

Avec la fin du dispositif actuel, les élus ont souhaité la mise en place d'un nouveau programme à partir du 1er janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2023.

Les modalités du nouveau dispositif sont :

- **Montant de l'aide :** 1 000 €
- **Bénéficiaires éligibles :** propriétaires privés, sans conditions de revenus, qui possèdent un assainissement non collectif contrôlé "en absence d'installation" ou "non conformes - avec ou sans risque sanitaire et/ou environnemental"
- **Nature des travaux éligibles :**
  - l'étude de filière ;
  - les travaux de mise en conformité, comprenant la fourniture et la pose d'une installation d'assainissement individuel ;
  - pour les travaux réalisés en autoconstruction : les dépenses d'achat de matériaux et location de matériels.

Pour tout renseignement, contactez la Communauté de communes du Pays de Chantonnay au 02 51 94 40 23 ou par mail : **contact@cc-paysdechantonnay.fr.**

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

Plan Climat Air Énergie Territorial Pays de Chantonnay

L'étude du PCAET suit son cours avec la validation par les élus de la stratégie autour de 6 axes et du plan d'actions, lors du Conseil communautaire du 9 décembre 2020.

Les 6 axes stratégiques du territoire sont :

Axe 1 : Contribuer à l'amélioration de l'efficacité énergétique du parc bâti
Axe 2 : Accompagner les acteurs du monde économique dans la transition énergétique et écologique (bâtiments, agriculture, économie industrielle et circulaire)
Axe 3 : Anticiper les effets du changement climatique et adapter le territoire vers la résilience (eau, alimentation, bois)
Axe 4 : Favoriser et développer la mobilité alternative et raisonnée
Axe 5 : Développer les énergies renouvelables locales (mix énergétique, sensibilisation et adaptation territoriale)
Axe 6 : Garantir la transversalité du PCAET (air, déchets, sensibilisation de tous à la transition énergétique)

Les services de l'État sont destinataires du projet pour émettre leur avis. L'information des citoyens se fera via l'organisation d'une enquête publique.

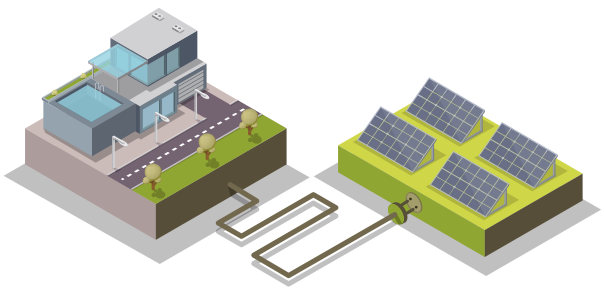

PERMANENCES C.A.U.E.

Vous avez un projet de construction, de réhabilitation, de rénovation ?

Parce que vous n'avez peut-être pas pensé à tout, rencontrez un des architectes-conseils du CAUE ! Ils ont vocation à alimenter votre réflexion sur votre projet, en vous aiguillant, en vous proposant des pistes de recherches, ou en vous aidant à redéfinir vos attentes avec plus de précision. Ils ne font pas de plans, pour ne pas concurrencer les architectes libéraux, et leurs conseils sont gratuits.

M. Duvigneau, architecte-conseil du CAUE, tient une permanence à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay.

Sur rendez-vous au 02 51 37 44 85.
www.caue85.com

85 Vendée c|a.u.e Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

SCOM EST VENDÉEN

Réduisons nos déchets !

Depuis plusieurs années, les vendéens sont les champions du tri.

Le département est à la pointe au niveau national pour ce qui est du tri des emballages (106 kg par personne d'emballages, papier et verre en 2019). Le réflexe du tri est désormais bien ancré dans les habitudes et c'est une évolution majeure qui s'est opérée ces dernières années.

Et maintenant ? Trier c'est bien, mais réduire c'est mieux !

Petite devinette : le meilleur déchet est… celui que l'on ne produit pas. Et de loin !

En effet, recycler permet de remettre la matière dans le circuit et éviter de puiser de nouvelles matières premières. Mais ce processus occasionne malgré tout des transports et consomme de l'eau et de l'énergie. Alors, faisons encore mieux aujourd'hui en étant les champions de la réduction des déchets.

Eviter les emballages, composter, réparer… autant de solutions pour réduire sa production de déchets. Le SCOM* et TRIVALIS** vous accompagnent dans ce changement de comportement.

Le SCOM Est Vendéen est le syndicat public de collecte des déchets ménagers intervenant sur les Communautés de Communes du Pays de Chantonnay, du Pays de Pouzauges, du Pays de La Châtaigneraie et du Pays de St Fulgent-les Essarts (seulement pour les communes de Essarts-en-Bocage et de la Merlatière).
www.scom85.fr

***TRIVALIS est le syndicat public de traitement des déchets ménagers de la Vendée auquel adhère le SCOM ainsi que toutes les collectivités chargées de la collecte des déchets ménagers sur le département.*
trivalis.fr

De gauche à droite : Christian Guenion (3ème vice-Président), Lionel Gazeau (2ème vice-Président), Yannick Soulard (1er vice-Président), Jean-Pierre Mallard (Président), Caroline Mathelin (Directrice).

DÉCHETS MÉNAGERS : LES PRINCIPES À RESPECTER POUR ÊTRE BIEN COLLECTÉ !

Bac à ordures ménagères

Positionnez votre bac avec l'ouverture côté route à 1 mètre de tout obstacle. Conservez vos bonnes habitudes, les conteneurs présentés à l'envers ne seront pas collectés.

Sortez vos bacs la veille du jour de collecte et rentrez-le une fois la collecte terminée pour libérer les accès sur les trottoirs.

Le couvercle du bac doit être fermé. S'il déborde, celui-ci ne sera pas collecté. De même, les sacs en dehors des conteneurs ne seront pas ramassés.

Disposez des sacs de 20 à 30 litres maximum directement dans votre bac, sans tassement excessif. Evitez les grands sacs de type "housse de protection".

SACS JAUNES D'EMBALLAGES

- **Déposez tous vos emballages ménagers vides** de moins de 20 litres.
- **Mettez vos emballages en vrac dans le sac.** Ne les imbriquez pas.
- **Fermez vos sacs en faisant un nœud** avec le lien coulissant.
- **Déposez vos sacs directement au sol** sans les attacher entre eux ou à un élément extérieur.

Pour toute question sur le service de collecte des déchets ménagers, consultez notre site Internet :
www.scom85.fr
Contact : **contact@scom85.fr**
02 51 57 11 93

ZONES D'ACTIVITÉS

VENDÉOPÔLE VENDÉE CENTRE BOURNEZEAU

Mercredi 23 septembre, Mme Isabelle Moinet, Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay, a été élue Présidente du Syndicat Mixte Vendée Centre Bournezeau. Le bureau syndical se compose de quatre Vice-Présidents ainsi que de deux membres, issus des Communautés de communes du Pays de Chantonnay et de Vendée Sud Littoral.

- **Présidente : Mme Isabelle Moinet**
  (Pays de Chantonnay - Maire de Chantonnay)
- **1ère Vice-Présidente : Mme Louisette Billaudeau**
  (Pays de Chantonnay - Maire de Bournezeau)
- **2ème Vice-Président : M. Thierry Priouzeau**
  (Vendée Sud Littoral - Maire de La Couture)
- **3ème Vice-Président : M. Cyrille Guibert**
  (Pays de Chantonnay - Maire de Sainte Cécile)
- **4ème Vice-Président : M. Pascal Paquereau**
  (Vendée Sud Littoral - Maire des Pineaux)
- **1er membre : M. Yannick Soulard**
  (Pays de Chantonnay - Maire de Saint Prouant)
- **2ème membre : M. Jean-Marie Soulard**
  (Vendée Sud Littoral - Maire de Bessay)

Le Syndicat Mixte assure les études, la création, la réalisation, la promotion, la commercialisation et la gestion du Vendéopole Vendée Centre Bournezeau, conformément à la charte des Parcs d'Activités Economiques présentée par le Conseil Départemental de la Vendée.

Biogaz

Construction d'une station de méthanisation (11 000 m²).

Hoffman Green Ciment technologies

Construction d'une seconde usine pour évelopper la production du ciment zéro carbone (1 400 m²).

PARC POLARIS CHANTONNAY

Construction du cabinet dentaire
SCI "Dent de Lay"

Construction de la micro-crèche
"Bulles en Pagaille"

Construction du restaurant
"O Bon Appétit"

ACTIPÔLE DES FOURS SAINT MARTIN DES NOYERS

Mercredi 30 septembre, les élus de la Communauté de communes du Pays du Chantonnay, ont remis les clés du nouvel atelier-relais à la société de menuiserie "A maze in Factory" (voir article p. 27). La superficie totale est de 245 m², comprenant un espace bureaux/sanitaires/vestiaires de 45 m².

Nicolleau Usinage

Extension du bâtiment (1 300 m²).

ACTIPÔLE DES GRANDMONTAINS SAINT PROUANT

Une extension de 10 000 m² de l'Actipôle est prévue afin de répondre à la demande des entreprises.

Construction du local d'activités de "La Main Décorative", entreprise de peinture. Construction du bâtiment de Vincendeau Technologies, solutions d'étude et réalisation de machines pour les industries à dominante agro-alimentaire.

La Main Décorative

Vincendeau Technologies

ACTIPÔLE DE BENÊTRE SIGOURNAIS

Un permis de construire a été déposé pour la construction d'une micro-crèche "Les p'tits Babadins".
Ouverture prévue fin 2021.

ZA LE BOUCHAGE SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

Carrosserie Brondy : extension du bâtiment avec 1 500 m² d'atelier neuf et réhabilitation de 1 925m².

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Extension de l'abattoir Thomas Volailles à St Martin des Noyers (440 m²) pour un budget de 1,2 millions d'euros (bâtiment + matériel). L'entreprise prévoit l'embauche de 4 à 5 emplois en CDI.

SOUTIEN AU MONDE ÉCONOMIQUE

Pour soutenir les commerces et entreprises du territoire dans un contexte de crise sanitaire et économique, la Communauté de communes a mis en place deux fonds d'aides et vient de lancer un jeu concours pour acheter local.

UN FONDS D'AIDE POUR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Afin de soutenir les entreprises commerciales, artisanales et de services qui ont fait l'objet d'une fermeture administrative et de proposer un accompagnement sur-mesure au secteur hôtel-café-restaurant (HCR), la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a mis en place deux aides financières :

- 1 000 € pour les entreprises qui ont fait l'objet d'une fermeture administrative ou qui ont bénéficié du fonds de solidarité (500 €) pour les entreprises exerçant leurs activités sur la commune de Chantonnay et qui ont déjà bénéficié de l'aide au commerce d'urgence mise en place par la mairie) ;
- Une prime de 1 000 € pour les entreprises du secteur hôtel-café-restaurant.

À ce jour, 72 entreprises du territoire ont déjà bénéficié de l'aide aux commerces pour un montant total de 59 000 €.

Gaëtan Sionneau, propriétaire du bar-tabac-presse "le Troquet" à Saint Martin des Noyers :

"J'ai bénéficié du fonds d'aide pour les commerces de proximité de 1 000 € proposé par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay. C'est un très bon soutien pour le commerce car pendant le 1er confinement, nous n'avons pas pu réaliser notre chiffre d'affaires habituel. Cela m'a permis de subvenir aux besoins du commerce (charges, loyer...) et de conserver mon employé."

UN FONDS "D'AIDE À LA RELANCE"

Avec l'appui du Conseil Départemental de Vendée, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay souhaite soutenir les investissements des entreprises commerciales, artisanales et de services avec une priorité donnée aux Très Petites Entreprises (TPE). L'enjeu est d'accompagner la sortie de crise et la relance de l'activité à travers un programme d'aide directe aux TPE.

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay accorde une aide financière sous la forme d'une subvention d'un montant de 30 % des dépenses éligibles, plafonnée à 10 000 €.

À ce jour, 15 entreprises artisanales ou industrielles du territoire sollicitent cette aide à la relance pour soutenir leurs investissements, pour un montant total d'environ 130 000 €.

SOUTENEZ LES COMMERÇANTS, ACHETEZ LOCAL !

La Communauté de communes organise un jeu concours avec 10 000 € de bons d'achat.

En juin dernier, la Communauté de communes du Pays de Chantonnay diffusait une campagne de communication "Réduisons les distances, achetons local" avec un double objectif : présenter les aides aux entreprises pour faire face à la crise liée à la Covid-19 et inciter les consommateurs à acheter dans les commerces de proximité.

La Communauté de communes a décidé de poursuivre son engagement en organisant **un jeu concours du 19 décembre 2020 au 10 janvier 2021 pour remporter 10 000 € de bons d'achat, à dépenser chez les commerçants et restaurants participants sur le territoire du Pays de Chantonnay.**

Près de 70 structures sont volontaires pour s'engager dans cette opération entièrement financée par la Communauté de communes.

Les 100 gagnants seront tirés au sort le 13 janvier 2021. **Les carnets de 100€ de bons d'achat seront valables du 20 janvier au 20 février** et seront à dépenser dans les structures indiquées. Car oui, l'objectif est aussi de faire découvrir de nouveaux commerces et restaurants du Pays de Chantonnay, en plus de ceux fréquentés habituellement.

Le règlement du jeu et la liste des commerces et restaurants participants sont disponibles sur le site Internet de la Communauté de communes.

Participez au jeu concours directement chez les commerces et restaurants participants ou téléchargez le bulletin sur le site Internet de la Communauté de communes !

APPEL À PROJETS "PLAN DE RELANCE POUR L'INDUSTRIE"

Dans le contexte de la crise liée à la COVID-19 et du plan "France relance", le gouvernement a lancé un appel à projets pour le soutien à l'investissement et à la modernisation de l'industrie. Le financement apporté par l'Etat est sous forme d'une subvention de 800 000 € pour chaque entreprise. Trois entreprises vendéennes sont lauréates de cet appel à projet national dont 2 entreprises de notre territoire.

Entreprise Gautier à Saint Prouant : fabrication de meubles

- Mise en place d'une nouvelle ligne de fabrication à la commande pour la réalisation de produits à l'unité et sur mesure (investissement = 12 millions d'euros). Ce projet de développement entraîne une extension du bâtiment de 1 750 m² sur le site de Saint Prouant. 30 postes seront dédiés à cette nouvelle ligne de fabrication dont la réalisation est prévue pour la fin du 1er semestre 2021.

> www.gautier.fr

Entreprise Rabaud à Sainte Cécile : conception et vente de machines agricoles

- Robotisation du pliage de tôlerie pour éviter la pénibilité pour le personnel (pliage 4.0)
- Équipements pour passer à l'hydro peinture (peinture sans solvants)

L'entreprise va investir 1,6 millions d'euros et prévoit la création de 10 emplois.

> www.rabaud.com

Dans le cadre du plan de relance, le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, M. Julien DENORMANDIE, était en visite le 4 septembre dernier à l'entreprise Carré à Saint Martin des Noyers, une entreprise à la pointe de la technologie, spécialiste du travail du sol et leader du désherbage mécanique.

APPEL À PROJETS RÉGIONAL "ÉCONOMIE CIRCULAIRE 2020"

Pour la 2ème année, la DREAL Pays de la Loire s'est associée à l'ADEME et à la Région pour publier un appel à projets sur l'économie circulaire dans l'objectif de stimuler les initiatives sur l'ensemble du territoire régional. **L'économie circulaire vise à développer de nouvelles manières de produire et consommer pour limiter la consommation de ressources et réintroduire la matière contenue dans les déchets dans les cycles de production.** Elle contribue à dynamiser le développement économique et la création d'emplois et de valeurs dans les territoires en favorisant une économie de production, de réutilisation, de recyclage et de consommation en boucle courte et locale.

Pour le volet du BTP, l'entreprise ALAIN TP de Saint Prouant a été lauréate pour son projet d'implantation de plateformes de recyclage de terre de déblais dans le but d'extraire le maximum de matériaux utilisables pour de nouvelles utilisations (voir article page 26).

MAISON DE L'EMPLOI DU PAYS DE CHANTONNAY

Aides à l'embauche proposées par Pôle Emploi :

- Le CIE Jeunes pour le secteur marchand (47 % de réduction sur les charges pour un 30h/semaine)
- Des aides pour l'embauche en apprentissage : de 5 000 € pour un mineur à 8 000 € pour un majeur
- Le Parcours Emploi Compétences (PEC) pour le secteur non marchand
- Action de Recrutement Préalable au Recrutement (si CDD supérieur ou égal à 6 mois) : entre 5 et 8 € par heure de formation remboursées à l'employeur
- Parcours TPME pour les entreprises de moins de 50 salariés (la totalité ou la majorité des coûts de formation sont pris en charge par Pôle Emploi, la Région ou l'État)
- Préparatoire Opérationnelle à l'Emploi (si CDD supérieur à 12 mois ou CDI) : même indemnisation que l'AFPR

Appelez la ligne entreprise du Pôle Emploi La Roche Nord au 02 51 36 24 25 ou rendez-vous sur l'espace recrutement sur www.pole-emploi.fr

DÉFI MOBILITÉ 2020 : UNE 1ÈRE ÉDITION SATISFAISANTE

Du 21 au 25 septembre dernier s'est tenu le **"Défi Mobilité"** organisé par la Région Pays de la Loire. L'objectif de ce défi est de réaliser les trajets **domicile-travail** et **domicile-école** avec un autre moyen de locomotion que celui de la voiture individuelle, pour réaliser des économies de CO_2.

Pour la première participation du territoire du Pays de Chantonnay, 9 établissements professionnels et scolaires ont relevé le défi, avec 123 participants ! Les moyens alternatifs les plus utilisés ont été le covoiturage, le vélo et la marche à pied.

Pour récompenser les élèves, la Communauté de communes a remis un lot (kit vélo) pour valoriser leur démarche et leur engagement, qui dépasse largement la semaine du "Défi Mobilité". **Mention spéciale pour le collège Saint-Joseph qui arrive deuxième au niveau régional parmi les établissements ayant réalisé le plus d'économies de CO_2, avec 314 kg !**

Les établissements participants

Écoles
École Anselme Roy (Saint Martin des Noyers), École Le Donjon (Sigournais), École Jacques Moreau (Sainte Cécile), Collège Saint-Joseph (Chantonnay)

Professionnels
LG Béton, Mairie de Chantonnay, Mairie de Saint Martin des Noyers, Mairie de Saint Germain de Prinçay, Communauté de communes du Pays de Chantonnay

Pour les entreprises, la Communauté de communes mettait en jeu un vélo électrique pour celle qui obtiendrait le meilleur taux de participation et d'économies de CO_2 : et c'est finalement la mairie de Saint Germain de Prinçay qui l'a emporté !

Un grand bravo à tous les participants que nous espérons être encore plus nombreux pour la **prochaine édition**, qui aura lieu du **31 mai au 6 juin 2021**.

CHIFFRES CLÉS

123 participants
1 493 kg de CO_2 économisés
10 553 km parcourus en mode écomobile

École Anselme Roy

École Le Donjon

École Jacques Moreau

École Anselme Roy

Relais Assistants Maternels
PAYS DE CHANTONNAY

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

DEPUIS SON OUVERTURE EN JANVIER 2020, LA RESPONSABLE DU RAM RÉPOND À VOS QUESTIONNEMENTS SUR L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS.

Comment trouver un mode d'accueil, collectif ou individuel : assistante maternelle, accueil au domicile des parents, multi-accueil, micro-crèche, maison d'assistants maternels (MAM) ?
Quelles sont les démarches à faire en tant que parents ? en tant que salarié(e) ?
Comment accompagner les enfants dans leur développement ? Quelle est la place de l'adulte ? Et les relations parents professionnel(le)s ?
Comment devenir professionnel de la petite enfance : assistant maternel, garde à domicile ou autres métiers... ?

En 2020, comme pour beaucoup de services Petite Enfance, l'activité du RAM a dû s'adapter à la crise sanitaire. Toutes les soirées à thème n'ont pas pu avoir lieu mais le RAM a tout de même pu organiser quelques animations :

- Une soirée d'échange à Chantonnay sur le vécu du confinement et déconfinement pour les assistantes maternelles.
- Deux soirées sur le contrat de travail de l'assistant maternel à Bournezeau et à St Germain de Prinçay pour les parents et les salariés.
- Les matinées d'éveil avec les enfants et leur assistante maternelle ont été très perturbées par les fermetures de salles. Toutes les communes ont pu bénéficier d'au moins une animation.
- Une animation contée a été organisée en juillet à St Prouant et à la Base de loisirs de Touchegray, en lien avec le réseau des bibliothèques.
- D'autres projets pédagogiques sont proposés pour accompagner les professionnelles qui le souhaitent dans leur quotidien auprès des enfants.

LA PROGRAMMATION 2021

Elle correspond aux souhaits remontés par les assistantes maternelles. Elle reste à confirmer en fonction de l'actualité.

Pour les soirées à thème :

- Soirée juridique sur les congés payés (ouvert aux familles et aux professionnels)
- Soirées d'analyse des pratiques professionnelles avec un intervenant psychologue, pour permettre aux assistantes maternelles et gardes à domicile de réfléchir sur leurs pratiques au quotidien.
- Des soirées en conférence ou ateliers pour accompagner les parents et les professionnels autour du développement du jeune enfant.
- **Matinées d'éveil :** des intervenants extérieurs viendront enrichir les propositions faites aux enfants et aux professionnels.

Retrouvez les dates sur le site Internet www.cc-paysdechantonnay.fr

Pour toute question, vous pouvez contacter la responsable du RAM au **02 51 94 40 23** ou par mail à **ram@cc-paysdechantonnay.fr.**
Les rendez-vous sont toujours possibles, de préférence par visioconférence.

LE MOIS DE LA SCIENCE AU PAYS DE CHANTONNAY

Pour la 1ère année, le réseau des bibliothèques a participé à la Fête de la Science.

Durant tout le mois d'octobre, les partenaires (écoles, assistantes maternelles, ESAT) et le public ont pu profiter d'une sélection de documents, ainsi que d'expériences et d'expositions sur le thème "les 5 sens".

Des animations ont également été proposées pour favoriser l'échange en cette période particulière avec des temps de lectures animées, de jeux et de partage.

Les animations, attendues par les usagers et non usagers des bibliothèques, ont remporté un vif succès malgré la situation sanitaire actuelle et les désagréments engendrés.
Un premier essai concluant et motivant pour une prochaine édition.

LES NUITS DE LA LECTURE

Pour la 3ème année, le réseau des bibliothèques participera à l'action nationale "Les Nuits de la Lecture" du jeudi 21 au dimanche 24 janvier 2021.

Des temps d'animations ainsi qu'une sélection de livres et de films dans chaque bibliothèque et du contenu numérique sur le site Internet du réseau vous seront proposés dès le lundi 18 janvier.
La bibliothèque de Chantonnay vous proposera une enquête numérique du 20 au 23 janvier, pendant les heures habituelles d'ouverture au public.

Jeudi 21 janvier

Bibliothèque de Chantonnay - 19h30 :
Soirée speed-booking spéciale "Nuits de la Lecture"
Bibliothèque de Saint Prouant - 20h :
Soirée jeux d'enquêtes (dès 16 ans)

Vendredi 22 janvier

Bibliothèque de Rochetrejoux - de 17h30 à 20h :
Permanence détente avec des jeux, lectures et boissons (pour toute la famille)
Bibliothèque de Saint Germain de Prinçay - 19h :
"Soirée doudou" (dès 3 ans)

Samedi 23 janvier

Bibliothèque de Saint Vincent Sterlanges - 10h30 :
Heure du conte "des livres pour enquêter"
Bibliothèque de Chantonnay :
- **11h :** Heure du conte
- **De 14h à 17h :** Jeux de société "Policier"
- **18h30 :** Murder party

Bibliothèque de Bournezeau - 19h :
"Soirée doudou" (dès 3 ans)

Inscrivez-vous auprès des bibliothèques concernées. Programme sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

LE PRIX DU LECTEUR

Depuis le 1er octobre 2020, la nouvelle sélection de livres du Prix du Lecteur est à votre disposition dans les bibliothèques du réseau. **5 romans pour adultes et 5 albums jeunesse attendent votre appréciation !**

Empruntez, lisez et allez noter le livre sur le site Internet du réseau ou en vous adressant aux bibliothécaires jusqu'au 1er mai 2021.

Plus besoin d'avoir lu tous les livres pour participer !

Retrouvez la liste des livres et leur résumé en bibliothèque ou sur le site Internet du réseau : **bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr.**

ÉCLATS DE LIVRES AU PAYS DE CHANTONNAY

Suite à l'annulation de l'édition 2020 d'Éclats de Livres, le réseau des bibliothèques a décidé de se lancer de nouveau à la poursuite des Grands Méchants. Sorcières, grand méchant loup, ogres, monstres… Retrouvez les personnages tant attendus dans cette 6ème édition bis du festival.

Des rencontres, des ateliers, des spectacles, pour petits et grands, du 27 avril au 5 mai 2021 dans toutes les bibliothèques du Pays de Chantonnay.

Le programme détaillé sera accessible sur le site Internet du réseau des bibliothèques : **bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr.**

BIBLIO-DRIVE

Les bibliothèques du réseau du Pays de Chantonnay ont à cœur de proposer aux usagers des ouvrages malgré les périodes de fermeture liées à la crise sanitaire. **Aussi, un biblio-drive a été mis en place depuis début novembre pour permettre à tous de réserver des ouvrages ou de prendre rendez-vous pour un retrait dans les bibliothèques du territoire.**

Le biblio-drive, c'est un accès au catalogue en ligne avec réservation et choix d'un horaire de retrait.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

1- Connectez-vous au portail **bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr** avec vos identifiants (nom de famille/n° carte).

2- Choisissez un ou plusieurs titre(s) disponible(s) dans votre bibliothèque.

3 - Cliquez sur "réserver" en veillant à ce que le livre appartienne bien à votre bibliothèque de retrait.

4- Dans les heures qui suivent, un mail pour choisir votre créneau de retrait vous sera envoyé.

5- Rendez-vous dans votre bibliothèque au jour et à l'heure de votre retrait.

DES JEUX EN BIBLIOTHÈQUE

Voilà quelque temps déjà que le jeu de société s'est invité régulièrement dans les bibliothèques du réseau. Des animations par ci, des soirées jeux par là et de plus en plus de demandes d'emprunt de la part des usagers.

Afin de satisfaire les joueurs curieux, les jeux seront désormais accessibles au prêt à la bibliothèque de Chantonnay lors des "Samedis Jeux". Ces derniers seront programmés une fois par mois à compter de janvier et se dérouleront sur les heures d'ouverture de la bibliothèque : de 10h à 12h et de 14h30 à 17h.

Le fonctionnement et le planning seront disponibles sur le site Internet du réseau des bibliothèques : **bibliotheques.cc-paysdechantonnay.fr.**

Et ouvrez l'œil pour connaître les prochaines sessions de jeux en bibliothèques en fonction des protocoles sanitaires en vigueur !

BASE DE LOISIRS DE TOUCHEGRAY À CHANTONNAY

Rendez-vous à partir du 26 juin 2021 pour la prochaine saison de la Base de loisirs de Touchegray avec des nouveautés !

LE SENTIER D'AMANÉA LAC DE LA VOURAIE

(BOURNEZEAU / ST HILAIRE LE VOUHIS)

Ouvert depuis juillet 2020, cette création poétique unique en France vous propose une parenthèse enchantée pour vivre la nature autrement !

Sur 2,5 km autour du lac de la Vouraie, les visiteurs découvrent 21 étapes artistiques à vivre avec des expériences sonores sur des œuvres en pierre et en bois.

Un programme d'animations sera proposé durant l'été 2021.

Une immersion en pleine nature qui enchantera petits et grands.

Plus d'infos :
www.cc-paysdechantonnay.fr

Infos pratiques :
- Accès libre et gratuit toute l'année
- Le sentier comprend des parties étroites et escarpées
- Prévoir des chaussures adaptées à la marche
- Non praticable en poussette

DU RENOUVEAU À L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE CHANTONNAY

Le 1er octobre 2020, suite aux élections municipales, un nouveau conseil d'administration a pris place au sein de l'office de Tourisme.

Noël Cartron ayant quitté ses fonctions, c'est aujourd'hui une co-présidence qui s'installe à la tête de l'Office de Tourisme. Nadège Gouraud et Philippe Orion ont été élus à l'unanimité par les membres.

Suite à cette élection, 3 commissions ont été créées : une commission "Animations", une commission "Avenir" qui, elle, travaille en étroite collaboration avec la Communauté de communes et une commission "Hébergement" qui mène une réflexion sur les "services +" pour ses prestataires.

SOIRÉE ASTRONOMIE
Jeudi 15 avril à 20h30 au Domaine de la Corbe
Mini-conférence, ateliers et observation si la météo le permet.

2€/personne - Gratuit pour les moins de 10 ans.
Réservation obligatoire, nombre de places limité.

Tél. 02 44 40 20 06
contact@tourisme-paysdechantonnay.fr
www.tourisme-paysdechantonnay.fr
Office de Tourisme du Pays de Chantonnay Vendée Vallée

Philippe ORION et Nadège GOURAUD

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT SUR LE SITE DU FUTUR CENTRE AQUATIQUE L'ODYSS !

Malgré la crise sanitaire, les travaux du centre aquatique continuent. Vous pouvez désormais voir le bâtiment s'élever, en particulier la halle du futur bassin sportif. Le bassin sportif comportera 6 couloirs et aura une profondeur minimale d'1,20m et une profondeur maximale de 1,80m. Les gradins sont désormais bien avancés. Accessibles aussi bien de l'intérieur mais aussi par l'extérieur, ils pourront accueillir des spectateurs pour les compétitions sportives ou bien encore les parents pour voir les progrès de leurs enfants.

La charpente sera installée fin 2020 au-dessus du bassin sportif.

Les travaux ont également commencé pour le rez-de-chaussée du futur hall d'accueil et de la zone des vestiaires.

Pour plus d'information, retrouvez toute l'actualité de l'avancée des travaux du centre aquatique sur la page Facebook ou sur le site Internet de la Communauté de communes.

l'Odyss
CENTRE AQUATIQUE

CIAS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est chargé d'assurer la gestion de la compétence "Action Sociale" d'intérêt communautaire, déléguée par les communes. Cette compétence est constituée des domaines suivants :

- Gestion de structures d'hébergement pour personnes âgées, créées par la Communauté de communes ou qui lui sont confiées par ses communes membres,
- Gestion du service portage de repas au domicile des personnes âgées,
- Actions de prévention destinées aux seniors dans les domaines de la santé et de l'autonomie,
- Création et gestion d'un Service d'Aide à Domicile exclusivement destinés aux résidences autonomies gérées par le CIAS du Pays de Chantonnay.

Le CIAS est présidé par Mme Isabelle MOINET et géré par un conseil d'administration composé de :

- **10 membres élus par le conseil communautaire**
- **10 personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social** menées dans les communes et des représentants d'organisme à vocation sociale (l'UDAF, l'ADMR et structures en lien avec les personnes âgées, l'exclusion et l'insertion).

Directrice du CIAS : Mme Chantal RAPIN

TROMBINOSCOPE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS :

10 membres élus
par le conseil communautaire

Isabelle MOINET
Présidente du CIAS
Pays de Chantonnay

Louisette BILLAUDEAU
Maire de
Bournezeau

Brigitte PHELIPEAU
Adjointe de
Chantonnay

Christian BOISSINOT
Maire de
Rochetrejoux

Catherine GOURMAUD
Adjointe de
Saint Germain de Prinçay

Laëtitia MOREAU
Adjointe de
Saint Hilaire le Vouhis

Yannick SOULARD
Maire de
Saint Prouant

Bernard BLANCHARD
Adjoint de
Saint Vincent Sterlanges

Christophe GOURAUD
Maire de
Saint Martin des Noyers

Valérie MARTINEAU
Adjointe de
Sainte Cécile

Jean-Marcel GRIMAUD
Maire de
Sigournais

10 personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social

Annick BELZ

Arlette BREMOND

Denis CHAIGNEAU

Laurent CHANCELIER

Jean-Jacques DELAYE

Delphine GODARD VOISIN

Kévin LAPEYRE

Béatrice MAQUIGNEAU

Jean MOISSON

Alain VERGNAUD

Commission "Affaires Sociales" de la Communauté de communes

Pour ce nouveau mandat, une commission "affaires sociales" a été créée avec pour vice-présidente, Mme Louisette Billaudeau, Maire de Bournezeau. Cette commission traite de différents sujets :

- Lien avec le CIAS : établissements pour les personnes âgées, service de soins des résidences autonomie, service de portage de repas à domicile
- Personnes âgées : autonomie et prévention
- Lutte contre la désertification médicale

EHPAD MULTISITE DU PAYS DE CHANTONNAY

L'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) Multisite du Pays de Chantonnay est géré par le CIAS du Pays de Chantonnay et regroupe 3 sites depuis la fusion du 1er janvier 2015 :

- **EHPAD "L'Assemblée" à Chantonnay :**
  82 résidents
  Directrice : Michèle MARC

- **EHPAD "Les Humeaux" à Bournezeau :**
  59 résidents
  Directrice : Christine BLANCHET

- **EHPAD "Les Érables" à Saint Prouant :**
  52 résidents + 6 accueils de jour
  Directrice : Chantal RAPIN

L'EHPAD Multisite va signer début 2021 son 1er Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le Conseil Départemental de la Vendée et l'Agence Régionale de la Santé des Pays de la Loire. Ce contrat tripartite garantit la qualité de prise en charge et de l'accompagnement des résidents accueillis. L'EHPAD Multisite a pour mission d'accompagner les personnes de plus de 60 ans, seules ou en couple, par une prise en charge globale comprenant l'hébergement, la restauration, l'animation et le soin.

L'EHPAD s'est donné pour objectifs :

- **D'offrir un lieu de vie agréable et chaleureux qui réponde aux besoins des résidents ;**
- **De garantir au quotidien des prestations de qualité via un personnel formé ;**
- **De développer la cohésion d'équipe pour améliorer le climat de travail.**

EHPAD "L'Assemblée"

EHPAD "Les Humeaux"

EHPAD "Les Érables"

ACTUALITÉ
Travaux à l'EHPAD "Les Érables"

Le 3 novembre a eu lieu la réception de chantier pour la mise en service d'un ascenseur supplémentaire à l'EHPAD "Les Érables".

Cette opération annoncée depuis plusieurs années était attendue avec impatience par les résidents suite aux multiples pannes de l'ascenseur existant.

Une seconde phase du chantier débute avec le remplacement de l'ascenseur existant datant de l'ouverture de l'EHPAD en 1998.

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay est le porteur du projet pour un coût total de 290 000€ pour les 2 phases : la construction de l'extension, l'installation du nouvel ascenseur et le remplacement de l'ascenseur existant.

LES RÉSIDENCES AUTONOMIE DU PAYS DE CHANTONNAY

Les résidences autonomie comportent à la fois des logements individuels et privatifs et des espaces communs dédiés à la vie collective. Elles sont conçues pour accueillir des personnes âgées majoritairement autonomes qui ne peuvent plus ou ne souhaitent plus rester seules dans leur domicile.

- **Résidence autonomie "Le Tail Fleuri" à St Germain de Prinçay :**
  24 résidents
  Directrice : Ludivine CRÉMOIS
- **Résidence autonomie "Les Grands-Parents" à Ste Cécile :**
  24 résidents
  Directrice : Ingrid BLOTTIN

Résidence Autonomie "Le Tail Fleuri"

Résidence Autonomie "Les Grands-Parents"

SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DU PAYS DE CHANTONNAY

Les 2 résidences autonomie du Pays de Chantonnay ont validé, en partenariat avec le Département de la Vendée et le Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de la Vendée, la création d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) géré par le CIAS du Pays de Chantonnay afin de valoriser les missions déjà exercées par leur personnel.

Ce service d'aide à domicile concerne donc exclusivement les résidences autonomies "Le Tail Fleuri" à Saint Germain de Prinçay et "Les Grands-Parents" à Sainte Cécile : aide au lever, aide au coucher, pose des bas de contention, distribution des médicaments, entretien du logement...

SERVICE "PRÉVENTION SENIORS"

Le service "Prévention Seniors" du CIAS vous informe et met en place des actions collectives : ateliers, conférences, stages, rencontres... pour bien vivre sa retraite, préserver sa qualité de vie, maintenir des liens sociaux, rester autonome le plus longtemps possible, entretenir et développer ses capacités, être acteur de sa santé et de son vieillissement, et soutenir les aidants.

- Activités physiques adaptées
- Santé - nutrition
- Sécurité routière
- Stimulation de la mémoire
- Temps d'échange et de convivialité
- Initiation à l'informatique
- Soutien aux aidants...

À qui s'adressent ses actions ?
Toute personne, dès 60 ans, quel que soit son régime de protection sociale
Contact : cias@cc-paysdechantonnay.fr

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Mis en place depuis 1989, le service de portage de repas à domicile effectue des livraisons sur le territoire du Pays de Chantonnay.

4 formules au choix sont proposées et les menus équilibrés sont conçus par un diététicien. 4 personnes assurent la livraison des repas en liaison froide à l'aide de véhicules réfrigérés et dans le respect des gestes barrières.

Les menus et les tarifs sont sur le site Internet : www.cc-paysdechantonnay.fr

Tél. 02 51 42 80 97 - service.portagecias@orange.fr

EHPAD LES HUMEAUX BOURNEZEAU

Les départs en retraite aux Humeaux

L'année 2020 voit le départ en retraite de deux membres du personnel à la résidence Les Humeaux.

La Directrice Pascale DRAPEAU, après une carrière bien remplie auprès des personnes âgées, a fait valoir ses droits à la retraite pour la fin de l'année. Les résidents, le personnel, les élus, les bénévoles ainsi que les membres du Conseil de la vie sociale ont organisé une journée en plein air pour la fêter dignement, en respectant les gestes barrières bien sûr.

Louisette Nicoleau, veilleuse de nuit, a effectué quant à elle, sa dernière nuit de travail le 30 octobre. Les résidents, à nouveau confinés, lui ont organisé, avec l'aide du personnel, une petite fête pour sa dernière nuit de travail.

Nous leur souhaitons une excellente retraite.

EHPAD L'ASSEMBLÉE CHANTONNAY

L'EHPAD L'Assemblée a profité de l'apaisement de la crise sanitaire pour reprendre une vie normale et organiser des sorties en dehors de l'établissement dont une magnifique journée à la mer et plusieurs promenades en joëlettes. Les intervenants extérieurs étaient de nouveau présents pour divertir nos résidents. Les anniversaires des résidents nés en juillet et août ont été fêtés en présence des familles et tous ont beaucoup apprécié l'animation du duo "Jacques et Daniel".

Malheureusement, la pandémie nous a de nouveau contraint à restreindre les occasions de favoriser les liens sociaux : les anniversaires des résidents nés en septembre et octobre ont dû se dérouler sans la présence des familles. Malgré tout, l'après-midi a été bien animé par "Luc Bourdon" et sa guitare. Un mix entre chansons d'époque et d'aujourd'hui a cadencé ce goûter. Un moment très agréable où nos résidents ont pu chanter et danser.

Nous sommes tous impatients de reprendre la vie agréable et sans restrictions que nous connaissions habituellement à l'EHPAD.

EHPAD LES ÉRABLES SAINT PROUANT

Le vendredi 25 septembre, M. Claude Jacquet fêtait ses 100 ans, accompagné de ses deux fils et ses deux belles-filles.

Entré aux Erables en 2019 à 99 ans, notre centenaire énergique et ancien sportif a conservé en activité principale la marche autour de l'EHPAD et dans le parc aux alentours, mais sans canne car comme il aime à le dire "ça fait vieux".

Pour ce dernier trimestre 2020, les animations sont organisées avec le respect des gestes barrières, les résidents se sont adaptés aux nouvelles technologies et aux visioconférences comme pendant l'atelier gymnastique avec "Siel Bleu".

RÉSIDENCE AUTONOMIE LE TAIL FLEURI SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

Malgré le contexte sanitaire qui perturbe les habitudes et les échanges, nous avons profité de la période de répit pour organiser le repas à thème initialement prévu au mois d'avril.

Les résidents avaient eu plusieurs propositions de repas, et c'est la langue de bœuf sauce madère qui a remporté l'unanimité auprès de tous. La veille, plusieurs groupes de résidents accompagnés de bénévoles ont préparé des amuses-bouches pour l'apéritif ainsi que les gâteaux de Savoie pour le dessert.

Après un repas bien copieux, ils ont profité ensemble d'un après-midi musical, suivi d'un bon goûter pour clore la journée. Ces moments festifs sont toujours très appréciés par chacun d'entre eux.

Nous avons profité des derniers beaux jours pour prendre le mini-bus et amener les résidents sur le site de Touchegray.

RÉSIDENCE AUTONOMIE LES GRANDS-PARENTS SAINTE CÉCILE

En cette fin d'année, nous nous préparons à passer de bons moments ensemble.
Grâce à notre nouvelle installation en cuisine, nous pouvons repenser nos menus et recettes.
Tous les plats mijotés seront plus savoureux, les résidents acceptent de bon cœur d'être les "testeurs" jusqu'à ce que nous peaufinions les recettes.

SERVICE "PRÉVENTION SENIORS"

- **19 janvier au 13 avril : un atelier PIED (prévention des chutes) de 12 séances** sera proposé au Tallud Ste Gemme en partenariat avec la MSA Loire Atlantique Vendée, la Mutualité Française et l'association Sport pour tous ;
- **8 et 9 février : Formation Monalisa** pour les bénévoles qui accompagnent des séniors isolés ;
- **Soutien et formations pour les aidants** proposés par France Alzheimer et maladies apparentées ;
- **Temps d'échange autour du bien vieillir à domicile** à Chantonnay en partenariat avec le Département ;
- **Réflexion en cours sur le numérique.**

Un soutien pour l'Equipe d'Appui en Adaptation-Réadaptation (EqAAR) de la MGEN LA CHIMOTAIE
Le CIAS du Pays de Chantonnay soutient EqAAR pour le déploiement de la compétence en ergothérapie afin de diagnostiquer l'habitation et de favoriser le soutien à domicile des séniors sur les Pays de Chantonnay et Pouzauges. L'objectif est de conseiller les usagers et leurs familles pour adapter ou réadapter le logement par l'élaboration d'un diagnostic global en ergothérapie (au domicile) actant des préconisations précises "sur mesure" pour le soutien à domicile des plus de 60 ans.

Renseignements : cias@cc-paysdechantonnay.fr

ALAIN TP

Entreprise de Travaux Publics - Saint Prouant

L'entreprise ALAIN TP a été créée en 1986 par Jean-Michel Alain. Implantée dans le village "Les Papinières" à Saint Prouant, elle est installée depuis 1996 sur l'Actipôle des Grandmontains sur plus de 4 hectares. Cette entreprise à taille humaine est aux services de ses clients : particuliers, professionnels, agriculteurs et collectivités. **Elle intervient dans plusieurs domaines comme l'assainissement, la viabilisation de terrains, la voirie, le terrassement, la démolition…**

L'entreprise compte 19 salariés. Elle a formé beaucoup de personnel et est toujours en recherche d'apprentis dans le secteur des travaux publics ou du paysage. En 2003, c'est la création de Vendée Service Emulsion (VSE), avec 8 salariés, filiale d'Alain TP, spécialisée dans la partie "paysage" pour les particuliers avec les travaux d'enrobés, de goudronnage, pavage, béton décoratif, sablage…

En 2007, **ALAIN TP a créé un site de recyclage pour le traitement des gravats (enrobé, pierre, béton).** À ce jour, une quinzaine d'entreprises locales sont partenaires : artisans du bâtiment (travaux publics, maçons, carreleurs…), paysagistes, agriculteurs, collectivités… Elles viennent sur le site de recyclage, classé ICPE *(Installation Classée Pour l'Environnement)* pour y déposer des gravats de chantier, qui après traitement, ressortent valorisés sous forme de graviers ou de sable et peuvent être réutilisés par les entreprises partenaires.

Récemment, un 2ème site ALAIN TP a été implanté à St Maurice le Girard afin de contribuer à un service de proximité dans le sud Vendée.

En 2004, le fils, Alexandre Alain, a intégré l'entreprise familiale. Il a suivi l'évolution de l'entreprise et va en prendre la gérance en 2021, après le départ en retraite de Jean-Michel Alain.

Au début de l'année 2020, Alexandre a décidé de développer le site de recyclage en se questionnant sur la **revalorisation des déblais terre-pierre** qui sont actuellement déposés dans des sites règlementés pour y être enfouis ou stockés. En avril dernier, **il a participé à l'appel à projets "économie circulaire"** organisé par la Région des Pays de la Loire, la DREAL Pays de la Loire et l'ADEME. **Par cet appel à projet, ALAIN TP est l'entreprise vendéenne lauréate pour la catégorie "BTP" avec le projet "Valorisons notre terre" :** implantation de plateformes de recyclage de terre de déblais dans le but d'extraire le maximum de matériaux valorisés pour de nouvelles utilisations". Ce procédé, qui s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire de proximité, va voir le jour en mars 2021. L'outil principal de ce procédé est en cours de réalisation, en collaboration avec une entreprise de métallerie située sur Chantonnay. Pour toutes entreprises, collectivités qui seraient intéressées par un partenariat, vous pouvez prendre contact avec l'entreprise ALAIN TP.

Actipôle des Grands Montains
85110 SAINT PROUANT
secretariat@alaintp.fr • Tél. 02 51 66 46 12
www.alaintp.fr
ALAIN TP Société de Travaux Publics

CLÉA TIMPANI

Vitrailliste - Bournezeau

Née à Rome, Cléa Timpani a travaillé pendant plus de 20 ans comme gemmologue, spécialiste des pierres précieuses. Elle est ensuite arrivée sur Paris et a travaillé chez le célèbre joaillier Verney Créations, Place Vendôme. C'est en visitant la Sainte Chapelle qu'elle découvre la magie des vitraux. C'est une révélation. En 2004, elle décide donc de suivre une formation au Centre International du vitrail à Chartres ce qui lui permet d'acquérir différentes techniques. **Elle choisit de se spécialiser dans la méthode Tiffany** qui consiste à utiliser un ruban de cuivre et à en entourer chaque pièce de verre coupé et meulé avant la mise en place, tel un puzzle. Moins lourd que le montage avec des profilés de plomb, cette technique permet de se servir de très petites pièces de verre, de faire des montages avec des courbes… Cléa Timpani utilise du verre venant des Etats-Unis car elle considère que ce sont les plus beaux au monde, colorés dans la masse et avec de nombreuses nuances et des reflets changeants.

En 2004, elle choisit d'ouvrir son atelier à Bournezeau, notamment pour sa position géographique stratégique. **Elle réalise des vitraux sur mesure pour des portes, fenêtres, baies vitrées, miroirs… Elle produit également des objets de décorations (luminaires, miroirs, objets à suspendre…) et des petites sculptures, associant vitrail et fer forgé.**

Ses œuvres sont vendues dans son atelier ainsi que sur les expositions auxquelles elle participe sur la Vendée et les départements limitrophes. Elle transmet sa passion lors de conférences, d'expositions ou d'ateliers d'initiation à destination des particuliers et des professionnels (architectes, ébénistes, décorateurs…). Les enfants peuvent participer à des stages de découverte à partir de 8 ans.

En 2013, elle a obtenu la distinction "La Main d'Or" qui récompense les meilleurs artisans d'art de Vendée à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art organisées tous les ans au mois de mars. Son atelier est ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h à 19h30 (horaires souples - il est conseillé d'appeler avant de venir).

2, Impasse du Pailler - Bournezeau
clea.timpani@wanadoo.fr • Tél. 02 28 15 09 76 ou 06 73 05 24 88
www.vitrail-vitraux.com

FERME DE LA TONNELLE

Ferme en maraîchage diversifié et en agriculture biologique - Saint Hilaire le Vouhis

Après un BTS "Mécanique et automatisme industriel", Maxime Colombeau décide de changer de voie professionnelle et choisit une formation dans le domaine de l'horticulture et du maraîchage. En 2017, avec sa compagne, il suit le stage "Paysan créatif" en maraîchage biologique organisé au Lycée Nature par la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP) de Vendée. Ce stage s'adresse à toute personne qui a un projet d'installation professionnelle en agriculture. Pendant 1 an, on leur met à disposition une parcelle d'un demi-hectare et un tunnel qu'ils doivent gérer, de la culture à la collecte des produits. Ils bénéficient d'un accompagnement personnalisé global avec notamment des paysans référents avec qui ils sont toujours en contact.

Ce stage leur a permis de se faire un réseau paysan qui est important et rassurant quand on souhaite se lancer dans un projet d'installation. Maxime Colombeau a ensuite enchaîné avec un BPREA "Responsable d'exploitation agricole" et ainsi qu'avec le parcours d'installation proposé par la Chambre d'Agriculture de la Vendée.

Après avoir cherché des parcelles en Vendée, il trouve son bonheur en janvier 2020 au Fief de la Tonnelle, sur la commune de St Hilaire le Vouhis. Il crée son exploitation avec sa compagne en tant que conjointe collaboratrice.

Il aménage 1,5 hectares d'anciennes prairies pour en faire des parcelles de culture, dont 1 000 m² de tunnels (serres froides) et réalise un forage pour l'irrigation. **Ses 1ères productions de légumes labellisés Agriculture Biologique (AB) ont débuté en avril.**

Il a commencé ses ventes au mois de mai avec l'association Acha'pti de St Hilaire le Vouhis. Depuis septembre, il travaille avec des magasins bios de Chantonnay et des Herbiers ainsi qu'avec l'école de la commune et bientôt le collège St Joseph de Chantonnay.

Depuis le mois d'octobre, Maxime propose de la vente directe tous les vendredis de 16h30 à 19h, à la Ferme de la Boivinière à Saint Martin des Noyers, grâce aux bâtiments mis à disposition par les personnes qui lui ont vendu les parcelles. Cet hiver, vous y trouverez choux, poireaux, betteraves, radis d'automne, oignons, courges, carottes, épinards…

Maxime est content de sa 1ère année d'installation et apprécie le contact humain avec la vente directe. Pour 2021, il souhaiterait doubler sa production et monter un bâtiment qui lui permettrait notamment de stocker les légumes.

Fief de la Tonnelle - Saint Hilaire le Vouhis
lafermedestonnelles@gmail.com
Tél. 06 14 50 74 95
Ferme de la Tonnelle

A MAZE IN FACTORY

Entreprise de fabrication de décors - Saint Martin des Noyers

Après une carrière dans la fonction publique, Lolita Fournival, qui a toujours été passionnée par les arts et la décoration, décide de changer de cap professionnel et suit une formation dans le décor peint en 2016. Actuellement cheffe décoratrice dans une entreprise de décor, c'est par ce biais qu'elle a rencontré Willy Rivière et David Chevalier qui sont auto-entrepreneurs en menuiserie et prestataire de cette même entreprise. Au vu de leur travail chacun dans leurs domaines respectifs, et de la demande forte des escapes games en terme de décors et d'accessoires, ils décident de s'associer tous les trois et de créer "A maze in factory" en octobre 2020.

L'activité principale de l'entreprise est la fabrication de décors, d'éléments de décor, de puzzles, de labyrinthes et d'accessoires, comprenant des mécanismes ou non, à destination des professionnels d'escape game.

L'escape game est un jeu d'évasion grandeur nature qui se joue en équipe. Les participants sont enfermés à l'intérieur d'une salle à thème et doivent tenter de sortir ou d'accomplir une mission en moins de 60 minutes grâce à la résolution d'énigmes.
Les décors sont fabriqués en bois et l'entreprise s'occupe également des finitions (peinture, mécanisme des énigmes…).

Ils ont également décidé de proposer à la vente des éléments de décor et des accessoires, par le biais d'un site Internet (ouverture prévue début 2021), pour les professionnels qui ne souhaitent pas de décor complet. L'entreprise travaille pour des créations ou des renouvellements de salles d'Escape Game sur tout le territoire national.

A maze in factory propose également ses services aux particuliers pour la fabrication sur demande d'accessoires de décoration d'intérieur (ex. murs séparateurs décoratifs, petit mobilier, table…)

Les 3 associés ont fait le choix de s'installer dans un atelier relais mis en location par la Communauté de communes du Pays de Chantonnay car ils ont trouvé le concept intéressant et pratique pour une jeune entreprise qui démarre et qui ne souhaite pas investir dans l'immobilier dès le début de l'activité.

2, rue des artisans - Actipôle des Fours - Saint Martin des Noyers
contact@escape-store.fr · Tél. 06 46 36 04 88
www.escapestore.fr (ouverture du site Internet début 2021)

CHANTONNAY

"J'aime mon commerce chantonnaisien, je le soutiens"

L'épidémie de COVID-19 est une menace pour la santé de tous, mais aussi un péril pour l'économie de notre pays et donc celle de Chantonnay. Les mesures du confinement ont entraîné la fermeture des commerces non-essentiels. La Ville de Chantonnay et l'association de l'Union des Commerçants et Artisans de Chantonnay se sont unies afin de préserver le centre-ville et ses commerces de proximité en lançant l'opération : **"J'aime mon commerce chantonnaisien, je le soutiens".**

La ville de Chantonnay a créé sur son site Internet un espace rassemblant tous les commerçants concernés par cette fermeture. Coiffeurs, fleuristes, prêt-à-porter, restaurants, services divers... on y retrouve l'ensemble des dispositifs déployés et imaginés (drive et Click & Collect) par ces derniers pour maintenir leur activité.

L'ensemble des réseaux de communication de la collectivité ont été mobilisé et utilisé afin d'informer la population : panneau lumineux, banderoles, affiches aux quatre coins de la commune... Un réel coup de pouce pour les commerçants qui attendent également le soutien des habitants, invités à relocaliser leurs achats sur Chantonnay.

Retrouver vos boutiques en ligne via le site : www.chantonnay.fr

SAINT MARTIN DES NOYERS

Futur lotissement chemin du Fromenteau

37 lots à bâtir, de 375 à 528 m² (20 000 à 35 000 € la parcelle suivant la superficie et l'orientation du terrain). Pour toute demande de renseignements ou réservations, contactez Vendée Logement : **lotisseo@cie-logement.fr** ou **0 800 085 892.**

Les travaux de terrassement commenceront début 2021, pour des constructions au deuxième semestre 2021.

NOUVELLES ACTIVITÉS

A maze in factory
Menuiserie, fabrication de décors
2, rue des artisans - Actipôle des Four
Tél. 06 46 36 04 88 - contact@escapestore.fr
www.escapestore.fr

EF Conseil
Conseiller gestion d'entreprises et société de paie
30, Place de l'église
Tél. 06 11 40 17 34 - efrancois@ef-conseil.com
ef-conseil.com

NOUVELLES ACTIVITÉS

Terre d'Avenir
Lieu de ressourcement et de bien-être
85, rue Nationale
Tél. 06 67 00 42 20 • Terredavenir85
terredavenir85.wixsite.com/bienetrechantonnay

Negofacile Negotravaux
Société de courtage en prêts immobiliers et en travaux
Centre commercial E. Leclerc - Zone d'activités Polaris
Tél. 02 51 91 97 59 • www.negofacile.fr / www.negotravaux.fr

La Chouette de Vendée
Édition et vente d'ouvrages, conception de cartes, flyers, affiches...
8, rue des Plantes • Tél. 06 47 61 25 82
www.la-chouette-de-vendee.fr

L'Instant Thé
Épicerie fine et salon de thé
29, avenue De Lattre de Tassigny • Tél. 02 51 48 79 30
www.linstantthe-chantonnay.fr

L'Omnibus
Restaurant, bar et pizzas à emporter
1 bis, rue de la Gare • Tél. 09 81 68 34 00
L'omnibus85

Bernereau Aurélie et Métais Cindy
Soins infirmiers à domicile 7 jours/7 et au cabinet sur rdv
11, rue Nationale • Tél. 02 51 07 91 55
infirmieresaureliecindy@orange.fr

Entre Parenthèses
Socio-coiffeuse, prothésiste capillaire, applicatrice de prothèse mammaire externe et conseillère en lingerie adaptée
11, rue Nationale • Tél. 06 34 17 12 62

E.M Novation
Travaux d'électricité et de maintenance des équipements électriques et mécaniques
61 bis, Rue Maurice Roirand • Tél. 07 83 45 87 62
contact@em-novation.com • www.em-novation.com

Efficacité Commercial Formation
Formation en techniques de management, de vente et de coaching pour particuliers et professionnels.
Tél. 06 47 84 72 13 - efficacite.commerciale85@gmail.com
www.efficacitecommercialeformation.com

Centre de radiologie (réouverture depuis le 5 octobre)
65, rue Belliard • Tél. 09 72 09 85 85 ou via www.doctolib.fr

Fontenit Stéphanie
Energéticienne, praticienne, Access Bars
17, Avenue Henri Rochereau
Tél. 06 85 43 42 37 • stephanie.fontenit@orange.fr

La Fabric à Boco / Illicoboco
Vente de plats cuisinés en bocaux avec des produits frais et en circuit court
Rue de Pierre Brune • Tél. 06 32 31 34 14
contact@lafabricaboco.com • www.illicoboco.fr

Services de l'ADMR > NOUVELLE ADRESSE
Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile :
20, rue Nationale • Tél. 02 51 94 32 03
paysdechantonnay@admr85.org
Service de Soins Infirmiers à domicile : Tél. 02 51 05 83 49
Centre de Santé Infirmier : 02 51 94 31 34
csi.chantonnay@admr85.org • www.admr85.org

Serpe 85 (anciennement Merceron Environnement)
Abattage, élagage, débroussaillage, entretien d'espaces verts...
ZI Pierre Brune • Tél. 02 51 94 80 38 • www.serpe.fr

SAINTE CÉCILE

Travaux d'aménagement de sécurité

Ces travaux ont été réalisés sur la RD47, rue de Saint Martin, et ont plusieurs objectifs. En entrée d'agglomération, deux ouvrages de sécurité comprenant une chicane et un îlot central, ont pour but de faire baisser la vitesse et d'augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes. Ensuite, les trottoirs permettent un cheminement doux pour rejoindre les sentiers pédestres.

Cabinet médical

Depuis le mois de septembre, le docteur Anne-Claire Trichet assure chaque jeudi une permanence médicale. La municipalité met gratuitement à sa disposition le cabinet médical, situé Place de l'Église à côté du cabinet infirmier, et a pris en charge l'achat du mobilier et des équipements informatiques. La mise en place de cette permanence a répondu aux besoins de nombreux Céciliens rencontrant des difficultés à trouver un médecin traitant.

SIGOURNAIS

Créativité solidaire

L'inventivité et la solidarité des Sigournaisiennes et des Sigournaisiens ont montré encore en 2020 qu'elles étaient les meilleures armes pour relever les défis. Ce fut le cas avec la conception et la réalisation par le Comité des Fêtes, d'un ingénieux dispositif mobile d'enroulement de plusieurs pans de moquettes pour protéger le sol de la salle de sports de la commune. Cette salle servant régulièrement de solution de repli abrité pour diverses manifestations, le revêtement reste ainsi protégé pour les usages sportifs.
Les jeunes du foyer se sont également mobilisés au cours de l'été pour repeindre le local municipal mis à leur disposition par la mairie.

Avec l'épidémie de Covid, c'est la solidarité du groupe des Petites Mains qui s'est mise à l'œuvre face aux difficultés de fourniture de masques, avec la confection de plusieurs centaines de masques en tissu. Une fois ce défi réalisé, l'énergie intacte du groupe s'est concrétisée dans les Mains Vertes, afin de venir épauler le travail quotidien des employés municipaux, en matière d'entretien et d'embellissement des espaces végétalisés de la commune. Dans le même esprit, le dispositif Solidarité Covid a été mis en place pour pallier les difficultés d'isolement rencontrées lors des quarantaines et confinements, grâce à une liste de volontaires.

Randonnées

Descendant du village abandonné du Cudet, une passerelle vous permet de passer de Sigournais à Monsireigne en traversant le Grand Lay. Les soutènements anciens qui ont vu passé de nombreuses générations de promeneurs viennent d'être récemment rénovés, vous permettant de goûter le silence des pierres et le clapotis de l'eau en toute quiétude.
Sur proposition des bénévoles, un autre chemin a également été en partie remis en état. Venant du village de la Salle, tournez à gauche après les poulaillers. Vous enfonçant sous les arbres, il vous fera découvrir le beau panorama en direction de Monsireigne et de Chavagnes les Redoux. Vous pourrez ensuite poursuivre au bord du lac, en traversant le village de la Roussière. Bonne randonnée à toutes et à tous sous le ciel de Sigournais.

NOUVELLES ACTIVITÉS

Excellium
Installation d'alarme, vidéosurveillance, interventions et rondes de sécurité
Rue des vignes - Pépinière d'entreprises de Benêtre
Tél. 06 34 02 22 61
www.excelium.fr

Ducruet Marguerite
Psychologue
Rue des vignes - Pépinière d'entreprises de Benêtre
Tél. 06 62 84 93 34
margueriteducruet@sfr.fr

C Beauty
Esthéticienne et technicienne du regard
Rue des vignes - Pépinière d'entreprises de Benêtre
Tél. 07 49 21 89 49

ROCHETREJOUX

Nouvel espace de jeux

Pour répondre à une demande des jeunes, la commune de Rochetrejoux a ouvert un nouvel espace de jeux à l'espace sportif.
Un terrain de multisports pour pratiquer le football, le basketball ou le handball et un skatepark pour roller et trottinettes ont été mis en place, complétant ainsi les installations déjà présentes : le court de tennis et les terrains de football.
Ce nouveau lieu, appelé "Rocka'Parc", permet aux jeunes de la commune de se retrouver, d'échanger et de bouger ! Prochainement, des tables et des bancs viendront compléter l'ensemble afin d'en faire un lieu convivial pour les familles.

SAINT VINCENT STERLANGES

Square Gabriel De Fontaines

Engagez-vous dans le chemin de traverse, rue de Malvoisine, et découvrez le square Gabriel De Fontaines. Après un an de travaux d'aménagement dans le cadre de la campagne de dynamisation des centres bourgs, le square Gabriel De Fontaines est devenu un véritable lieu de vie de St Vincent Sterlanges. Equipé de structures de jeux pour les enfants, d'un terrain de boules, de bancs et de tables de pique-nique, et idéalement situé en face de l'école privée, c'est un lieu où les familles apprécient de se retrouver pour le goûter des enfants et ainsi prolonger les bons moments entre écoliers. Alors, profitez d'une belle journée et venez flâner dans le Square Gabriel De Fontaines !

NOUVELLE ACTIVITÉ

Guérin Marie-Laure • Hypnothérapeute
La Petite Plaine • Tél. 06 11 68 44 49 • 02 51 40 26 33
vincendeau.guerin@gmail.com

BOURNEZEAU

Futur lotissement "Fief du Château"

La commune poursuit le travail autour de l'aménagement du futur lotissement Fief du Château, route de Chantonnay. Ce lotissement comptera une centaine de logements et sera réalisé en deux tranches.
Le permis d'aménager a été déposé le 20 octobre pour la première tranche (cinquantaine de logements). La commercialisation des parcelles aux habitants devrait pouvoir débuter en octobre 2021.
La surface moyenne des lots sera de 374 m² avec des variations de 320 m² à 410 m².

Face à la densification du bâti dans ce secteur et pour assurer la sécurité, la commune va réaliser un aménagement de la route départementale de Chantonnay de façon à limiter les vitesses et de favoriser les circulations douces en reliant le lotissement Fief du Château au lotissement Eco Quartier.

NOUVELLES ACTIVITÉS

Office notarial SCI L'Envol
77, rue Archereau - Vendéopôle Vendée Centre
Tél. 02 51 46 27 17
etude-loevenbruck-lafouge-chantonnay.notaires.fr

DS Métal
Entreprise de serrurerie
11, rue Archereau - Vendéopôle Vendée Centre
Tél. 06 09 65 06 25 • laurent.gaboriau@alumiver.fr

Atlantic Modulaire
Fabrication de structures métalliques
51, rue Archereau - Vendéopôle Vendée Centre
Tél. 02 51 44 51 21 • www.atlantic-modulaire.fr

L'Atelier de Joanny
Coiffure
20, avenue du Moulin • Tél. 02 51 40 70 90
L'atelier de Joanny

IMMO Diagnostic Vendée
Diagnostics immobiliers
135, la Petite Forêt • Tél. 06 58 23 71 82
www.immo-diagnostic-vendee.com

Schutz Expertiz
Expertise en automobile, conseil en litige automobile...
15, rue des Ciclonnes • Tél. 02 51 42 34 85
www.cabinet-se.fr

BOSSARD Lucie
Ostéopathe
36 bis, avenue du Moulin • Tél. 07 69 32 00 53
lucie-bossard-osteopathe.business.site

À l'écoute des maux
Hypnose thérapeutique, soins énergétiques
12, rue de l'ancienne mairie
Tél. 06 63 57 18 00 • www.alecoutedesmaux.fr
Alecoutedesmaux

SAINT GERMAIN DE PRINÇAY

Foyer flambant neuf pour nos jeunes

Le Foyer des Jeunes a fait peau neuve cet été. Quelque peu retardés par le confinement, les travaux ont été clôturés mi-septembre. Le foyer des jeunes a pu y organiser ses portes ouvertes le 19 septembre dernier et accueillir les futurs adhérents pour une visite guidée.

Fin des travaux au square

Entre la mairie et les logements des Cœurs Vendéens, à l'abri des regards par de jolis murs en pierres, le Jardin de Léandre a désormais terminé sa sortie de terre. Petit jardin paisible et gourmand, vous pourrez y flâner en observant les diverses variétés de fleurs et grignoter quelques fruits. Du prénom de son ancien propriétaire, le jardin est accessible à tous. Proche également de la bibliothèque, pourquoi ne pas venir prendre le temps de s'accorder une petite pause à l'ombre de la pergola pour y lire quelques lignes.

Économie

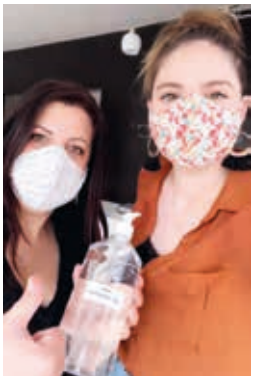

Face au 2ème confinement, nos artisans commerçants se réinventent et font preuve de créativité et de solidarité. Un vrai défi pour certain de pouvoir continuer à travailler. Cindy Jarny, propriétaire de l'institut de beauté "O DY C'", a du refermer les portes de son institut fin octobre. Comme au printemps, un réseau de solidarité se met en place, et le boulanger "La Mie de La Pin" offre la possibilité aux clientes de Cindy de récupérer leurs commandes directement à la boulangerie. Cela permet à Cindy de répondre aux besoins de sa clientèle et de garder un certain contact avec elle. Un bel esprit de solidarité entre commerçants.

Contactez-la par mail : cj85@orange.fr
ou O DY C'institut de beauté

SAINT HILAIRE LE VOUHIS

La commune de Saint Hilaire le Vouhis s'est dotée d'un parcours de santé en rondins, composé de neuf modules fixes d'entraînement physique de plein air installés dans trois sites différents :

- **Sentier du Clos du Pré :** 2 agrès (mât à grimper et barre d'équilibre),
- **Complexe sportif :** 3 agrès (saut de haies, double escalade et barres parallèles)
- **Chemin de l'Antenne,** route de la Chaize le Vicomte : 4 agrès (slalom, échelle double, barres à ramper et barres d'exercices).

Toute personne désirant exercer ses talents physiques peut facilement rejoindre par des sentiers pédestres ces différents endroits répartis stratégiquement autour du bourg.

NOUVELLE ACTIVITÉ

La Ferme de la Tonnelle
Ferme en maraîchage diversifié en agriculture biologique
Fief de la Tonnelle • Tél. 06 14 50 74 95
lafermedestonnelles@gmail.com
Ferme de la Tonnelle

SAINT PROUANT

Déménagement de la mairie

Depuis le 16 novembre, la mairie a transféré ses bureaux au n° 1 rue Georges Clémenceau, dans la future Maison des Associations. En effet, des travaux d'agrandissement à la mairie ont démarré et pour une durée de six mois.

NOUVELLES ACTIVITÉS

DEAU Mathilde et DURAND Marine
Ostéopathes
7, rue de la Pousse vieille • Tél. 06 70 18 89 40

Hydrobar THP
Création, amélioration et maintenance de process
Très Haute Pression
7, rue du Pin - Actipôle des Grands Montains
Tél. 06 52 45 06 09
www.hydrobarthp.fr

Éclats de Livres

au Pays de Chantonnay

6ème ÉDITION

du 27 avril

au 5 mai 2021

GRATUIT

Spectacles - Rencontres - Dédicaces

> Public : tout-petit, enfant, adulte

> Proposé par : le réseau des bibliothèques du Pays de Chantonnay

> Renseignements en bibliothèque et sur le site Internet du réseau

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pays de Chantonnay

Ensemble pour réussir

BIBLIOTHEQUES.CC-PAYSDECHANTONNAY.FR